

alim'agri

MAGAZINE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6€ - NUMÉRO 1548

AVRIL
MAI
JUIN
2011

↓ ÉLEVAGE, ABEILLES, ALGUES
Les agriculteurs
s'engagent

↓ CONTRATS
Tout savoir
sur le médiateur

↓ AGRICULTURE DURABLE
Les Trophées 2011



2011 année
internationale
des forêts

DES FORÊTS POUR LES HOMMES



©Thinkstock



En déclarant 2011 année internationale des forêts, l'ONU souhaite faire prendre conscience des fragilités mais aussi de l'importance des forêts pour l'humanité : 1,6 milliard d'hommes en vivent et c'est l'habitat de 300 millions de personnes dans le monde. Poumon vert de la planète, les forêts recyclent les émissions de CO₂ et abritent 2/3 de la biodiversité mondiale. Mais tout ce patrimoine naturel est en danger. Le cycle de vie des arbres est long, très long, et demande une gestion sur 20 à 30 ans minimum peu compatible avec les pratiques actuelles où la pression humaine, la surexploitation et la déforestation menacent les forêts. La forêt mondiale va mal. Avec des exceptions, comme en Europe et en France notamment, où la forêt est en expansion. Un seul chiffre à retenir ? Depuis 1850, la forêt française a doublé en surface ! Elle est la troisième forêt de l'Union européenne, derrière la Suède et la Finlande. La forêt couvre 28% du territoire métropolitain et elle compte 137 essences de bois alors que les forêts scandinaves ne reposent que sur quelques essences. Abondante et variée, la forêt française est pourtant trop peu exploitée : chaque année, la France importe du bois en grande quantité. →



Le saviez-vous ?

Les massifs forestiers sont des lieux de captage d'eau pure pour une grande partie de la population (5% des forêts sont en périmètre de protection de source) : ce service est fourni gratuitement par les forestiers.

DONNÉES EXPRESS

Les trois départements les plus boisés ?

Les **Landes**,
le **Var**
et les **Vosges**.

Les arbres ont une triple vie
biodiversité,
construction,
énergie.

Les forêts filtrent les **eaux de pluie** et stockent le **CO₂**.

Le **chêne**, c'est **41 %** de l'espace forestier.

La forêt française est une forêt cultivée, entretenue et protégée depuis des siècles.

→ Le Grenelle de l'environnement en 2007 et les Assises de la forêt en 2008 ont mis l'accent sur cette sous-exploitation et sur la nécessité de « mobiliser plus de bois en préservant mieux la biodiversité ». La forêt produit plus de 100 millions de m³ de bois chaque année, dont 60 millions seulement sont récoltés. « On peut presque doubler notre consommation sans toucher au capital forêt », explique Jean-Pierre Michel, président de l'interprofession France Bois Forêt (lire interview page 28). Car couper et récolter du bois, ce n'est pas détruire la forêt ! Bien au contraire, c'est l'entretenir. Le forestier intervient dans sa forêt pour desserrer des arbres qui se concurrencent, favoriser les plus beaux, récolter les arbres murs, supprimer les arbres malades, mettre en lumière des semis ou jeunes arbres, préserver la biodiversité avec un sous-bois riche (lire reportage page 18). C'est tout l'art du sylviculteur : prendre des décisions qui porteront leurs fruits trente ans plus tard, assurer des revenus réguliers et dégager une rentabilité économique. Pour concilier ce double objectif, chaque propriétaire forestier établit un plan simple de gestion, un document obligatoire pour toutes les forêts de plus de 25 hectares.



UNE FORÊT SOUS-EXPLOITÉE

Cette méthode de gestion s'applique aussi bien aux forêts publiques qu'aux forêts privées. L'une des caractéristiques de la forêt française est d'être très éclatée : 74 % de sa surface est répartie entre de très nombreux propriétaires, 3,5 millions environ, dont une partie gère ses forêts avec l'aide d'experts et de techniciens. Cette multiplicité de propriétaires est un frein à l'exploitation de la forêt et à la construction d'une filière aussi performante que dans les pays scandinaves où les groupes industriels de la filière bois possèdent une partie des forêts. Sur les millions de m³ que produit chaque année la forêt française, 60 % seulement sont récoltés. C'est là tout le paradoxe : une

forêt vaste et variée mais insuffisamment mise en valeur. L'exploitation de ces forêts privées peut s'améliorer. Les propriétaires ne récoltent jamais l'intégralité de la production annuelle : certaines coupes sont difficiles à réaliser par manque d'accès et de plus, certains propriétaires poursuivent des objectifs différents de la production comme la chasse ou les loisirs. On

estime qu'avec une meilleure exploitation, la structure des peuplements forestiers permettrait d'augmenter la récolte de 40 % d'ici 2020, sans en compromettre la pérennité. →



Le saviez-vous ?

En montagne, des centaines de massifs forestiers jouent le rôle de protection des vallées contre l'érosion : 250 000 ha de forêts "RTM" (restauration de terrains en montagne) ont été plantées à la fin du XIX^e siècle pour lutter contre l'érosion et les crues de rivières dévastatrices.

Forêt, mode d'emploi



Dans chaque région, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) propose initiations et formations à ceux qui le souhaitent. Car l'on devient souvent propriétaire par héritage, sans forcément connaître le B.A.B.A de la gestion forestière. Rares sont les propriétaires dont la forêt est l'activité principale. Pour les massifs supérieurs à 25 hectares, les propriétaires sont tenus d'élaborer un plan simple de gestion, qui permet d'organiser dans le temps l'exploitation de la forêt. « C'est un mode d'emploi de la forêt, qui oblige à penser l'exploitation sur 100 ans, avec des actions sur 10 ou 20 ans », explique Antoine de Lauriston, du CRPF Île-de-France Centre. « Ce plan oblige à faire un état des lieux précis du massif — essences présentes, semis naturels, plantations, etc. — et à prévoir la manière dont le propriétaire souhaite exploiter sa forêt, avec un calendrier de coupes et de travaux. » Mais attention, le propriétaire ne peut pas faire tout ce qu'il veut ! Son plan simple de gestion doit prendre en compte la richesse et le maintien de la biodiversité de ses forêts, et en assurer une gestion durable. www.foretpriveefrancaise.com



DONNÉES EXPRESS

1 m³ de bois, c'est 1 tonne de CO₂ de moins dans l'atmosphère.

1 stère de bois (1m³) vaut 1 baril de pétrole (159 litres).

Le bois est 12 fois plus isolant que le béton, 350 fois plus que l'acier et 1 500 fois plus que l'aluminium (source Sessi).

La forêt stocke annuellement ce qui est produit en CO₂ par la circulation de 15 millions d'automobiles, parcourant 15 000 km chacune.

La consommation de bois par habitant est de 0,18 m³ en France contre 0,44 aux États-Unis, 0,66 au Canada et 1m³ en Finlande.

JEAN-LUC GUITTON, ADJOINT AU SOUS-DIRECTEUR DE LA FORÊT AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Comment participer à l'année internationale des forêts ?

Grand pays forestier, la France se mobilise en 2011 pour l'année internationale des forêts. Des manifestations labellisées se déroulent partout à travers le pays. Elles sont présentées sur le site agriculture.gouv.fr. Tous les forestiers et les amis des forêts et du bois sont invités à partager leur passion et à faire découvrir à leurs concitoyens les multiples richesses des forêts, tout ce qu'elles apportent à nos sociétés : de beaux paysages où l'on a plaisir à se promener, mais aussi leur rôle pour le maintien de la biodiversité et la lutte contre le gaz à effet de serre, et bien sûr tout l'aspect énergie renouvelable et production de la forêt : habitat, ameublement, et chauffage !

Les forêts sont-elles en danger ?

Si l'on n'a pas à s'inquiéter pour les forêts de l'Union européenne, dans certaines régions du monde, la forêt est toujours menacée. Et des pays commencent à prendre des mesures conservatoires. L'année internationale des forêts est une initiative de l'ONU pour célébrer les forêts, les forestiers et ce que les forêts apportent à l'humanité.

Quel est l'état de la forêt française ?

La surface de la forêt française a doublé en 150 ans. Actuellement ces 15 millions d'hectares couvrent 28 % du territoire métropolitain. Sans compter les 8 millions d'hectares de forêt tropicale de Guyane. De 1950 à 1990, quelque 2,5 millions d'hectares ont été plantés avec l'aide du Fonds forestier national sur des zones de moyenne montagne en déprise agricole. Cette politique volontariste a permis de gagner 50 ans sur le reboisement naturel. De plus, ces plantations avec des rangs serrés produisent des arbres qui se développent en hauteur, sans branches basses et donc sans nœuds. Ces troncs réguliers sont très recherchés par les industriels du bois.

N'y a-t-il pas "conflit d'intérêts" entre fonction productive et fonction environnementale de la forêt ?

Non, les forêts françaises ne sont exploitées qu'à 60 % de leur capacité. Il y a donc de la réserve. On a même intérêt à augmenter les prélèvements pour espacer les arbres et les rendre moins sensibles à certaines pathologies. Ces espaces libérés favoriseront aussi le développement de la biodiversité dans les sous-bois. Enfin, un plus grand recours aux bois d'œuvre français est aussi une manière de devenir autosuffisant et de freiner la déforestation tropicale. Arbitrer entre les différents intérêts se fait par les réflexions préalables à tout document de gestion durable des forêts. Ils sont réalisés pour toute forêt publique par l'ONF. Les pouvoirs publics ont généralisé, dans la Loi de modernisation agricole votée en juillet 2010, l'obligation pour les propriétaires forestiers de plus de 25 hectares (même divisés en plusieurs parcelles) de se doter d'un "plan simple de gestion". Dans cette même loi, ont été institués des plans régionaux de développement forestier pour concentrer les moyens sur les massifs où il y a un retard de prélèvement.

Propos recueillis par Laurent Fritsch ●

Retrouvez l'année internationale des forêts sur www.agriculture.gouv.fr et sur le site Internet de l'ONU www.un.org/forests



©Cheick Saldou/Min.Agrifl

→ C'est pour résoudre ce paradoxe que le président de la République a présenté, dans le discours d'Urmatt du 19 mai 2009, un programme autour de 4 grands axes : surmonter les conséquences de la crise économique et de la tempête Klaus, renforcer le tissu industriel du secteur forêt-bois, développer l'usage du bois dans la construction et son usage énergétique, modifier le mode de gestion de la forêt. De nombreuses dispositions ont été prises en 2010 pour avancer dans ce programme, notamment grâce à la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

LE BOIS ÉNERGIE

Le bois fournit actuellement 20% de l'énergie thermique. Modèle économique, projet de territoire ou choix énergétique, les chaufferies collectives alimentées par des plaquettes forestières ne font plus exception (*lire page 22 le reportage dans le massif de la Chartreuse*). Plus de 1 500 chaufferies industrielles et collectives fonctionnent au bois. L'Union européenne s'est engagée à produire 20% d'énergies renouvelables en 2020. La France pour sa part s'est fixée un objectif de 23% auquel le bois va largement contribuer, notamment pour tout ce qui concerne le chauffage. Ce qui engage à produire 21 millions de m³ supplémentaires chaque année, ce que permet la forêt française trop peu exploitée. Faire le choix du bois, c'est bon pour la forêt !

Marielle Roux ●



↓ Une maison en bois ? Le choix durable par nature

Le Grenelle de l'environnement a fait du bâtiment son chantier n°1 dans la cadre de la lutte contre le changement climatique, et le bois à toute sa place dans cet engagement pour un habitat plus respectueux de l'environnement. Des mesures sont mises en œuvre pour développer l'utilisation du bois dans la construction : il y aura donc dix fois plus de bois dans les logements neufs à partir de décembre 2011.

Actuellement, en France, le marché de la maison bois représente 8% des constructions neuves et il s'accroît de 20% par an. De plus en plus de collectivités et de particuliers font le choix du bois, un matériau apprécié pour ses qualités mécaniques, isolantes et esthétiques. De plus, en se substituant à d'autres produits énergivores, comme les métaux ou les matières plastiques, le bois double son pouvoir de séquestration du carbone atmosphérique. En effet, le CO₂ emmagasiné lorsque l'arbre est sur pied, est ensuite stocké pendant des décennies, voire des siècles, dans les poutres, charpentes et tous les matériaux de construction. Ultime étape de vie d'un arbre, ce bois-construction peut finir dans une chaufferie comme bois-énergie. Et à ce moment là seulement, en se consommant, il dégage du CO₂... qui sera capté par les jeunes arbres. Comme aime le rappeler l'interprofession France Bois Forêt, « *Le bois, choix durable par nature* ».





©sncf dsab-arep/D.boy de la Tour

← Rénovation, construction, extension, isolation... Maison, école, bibliothèque, complexe sportif... Le bois se prête à tous les projets d'aménagement. Sur cette photo, la gare de Meuse-TGV. À l'occasion de l'ouverture du TGV-Est, le conseil général de la Meuse, où la filière bois est importante, a décidé de construire une nouvelle gare... toute en bois !

↓ En Chartreuse, acheter du bois local, c'est possible !



©Gaielick Stalhou/Min.Agric.Fr

Besoin d'acheter du bois pour faire des travaux dans sa maison ? On va dans une grande surface de bricolage, réflexe de tout consommateur... Sauf que les habitudes pourraient changer, du moins dans les régions où le bois fait partie de l'économie locale. Ainsi, dans le massif de la Chartreuse, à Saint-Pierre d'Entremont, les particuliers peuvent acheter du bois issu des forêts environnantes. Dans ce village qui a fait le choix d'une chaudière collective (*lire reportage page 22*), menuisiers et charpentiers se sont associés pour installer un séchoir à bois à côté de la scierie. « *Ce bois est plus léger et plus sain car on n'a pas besoin de le traiter, les insectes ne l'attaquent pas* », explique un responsable. Pour permettre aux habitants de pouvoir acheter ce bois de qualité, produit localement, le Comité interprofessionnel du bois de chartreuse (CIBC) vient d'ouvrir un point de vente attendant au séchoir.

Choisir du bois certifié

Les forêts européennes sont gérées durablement et de manière responsable : seulement 64% de l'accroissement annuel des forêts européennes est prélevé. À chaque fois qu'un arbre est coupé, cinq sont replantés pour assurer le renouvellement de la forêt et la pérennité de la ressource bois. Plus de la moitié de la superficie totale des forêts de l'UE est déjà certifiée. En France, plus du tiers de la forêt (5,3 millions d'hectares) est certifiée PEFC. Cette norme certifie que les forêts —et les bois qui en ont issus— sont gérées de manière à préserver la ressource, sans endommager d'autres écosystèmes, et de façon équilibrée entre les trois fonctions économique, environnementale et sociétale de la forêt. La certification de la gestion durable des forêts est réalisée par deux organismes indépendants, le Programme européen des forêts certifiées (PEFC) et le Forest stewardship Council (FSC). 35% des forêts certifiées dans le monde sont en Europe. En France plus de 49 000 propriétaires forestiers ont fait la démarche d'adhérer au PEFC. Ce logo se retrouve sur de nombreux produits ou objets, à commencer par alim'agri. Page 3, dans l'ours du magazine, pour chaque numéro, ce logo certifie qu'alim'agri est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



©France bois forêt



EXPLOITANT FORESTIER Gérer le temps et la lumière

DONNÉES EXPRESS

En France, la forêt couvre **15,7** millions d'hectares, soit **28,6 %** du territoire.

3/4 de la forêt française appartient à des propriétaires privés. La surface de la forêt privée couvre plus de **10** millions d'hectares, soit près de **20 %** du territoire national.

Il y a **3,5** millions de propriétaires forestiers en France, qui possèdent **3** hectares en moyenne. La forêt est rarement leur activité principale. **57 %** sont des retraités, les autres sont de toutes origines professionnelles : agriculteurs, employés, cadres...

LE PROMENEUR NON AVERTI N'Y VERRA PEUT-ÊTRE QU'UNE SUCCESSION D'ARBRES POUSSÉS NATURELLEMENT ET DE TAS DE BRANCHES LAISSÉS À L'ABANDON. MAIS LA FORÊT RECÈLE BIEN DES SECRETS, ET DEMANDE À SES PROPRIÉTAIRES UNE ATTENTION RÉGULIÈRE POUR SE DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT. **RENCONTRE AVEC UN PROPRIÉTAIRE PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES.**

« Autrefois, quand je mettais le feu aux branches restées à terre après la coupe et que le vent s'engouffrait dans la forêt pendant que le feu crépitait : c'était comme du Wagner ! » raconte, encore ému, Jean-Claude Robert. Aujourd'hui, il ne met plus le feu dans ses bois —protection de la biodiversité oblige—, mais n'en reste pas moins poète, éternel amoureux des forêts. Propriétaire de près de 100 hectares de petites parcelles disséminées sur 3 communes différentes dans la région de Montargis (Loiret), M. Robert a voué sa vie entière à la gestion de ses arbres, économisant scrupuleusement l'argent du ménage pour acheter quelques précieux hectares chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Dessus, on trouve principalement du chêne et du charme mais aussi, ici et là, un peu de peuplier, de hêtre, de frêne, de merisier... Pour mieux les choyer, et comme sa maison est située un peu loin de ses forêts, il a installé dans l'une d'elle une petite caravane, dans laquelle il passe parfois la nuit. On sent bien que cet investissement est mû principalement

principalement de la vente de chêne comme bois d'œuvre, puis des charmes, en bois de chauffe. La gestion de ses parcelles va donc consister à privilégier le semis de chêne pour former la forêt de demain, puisque l'on suppose que telle sera l'attente de nos descendants. Mais on ne va pas oublier le charme, car on sait que les arbres interagissent entre eux pour se développer, et que le charme est un excellent accompagnateur du chêne. Ainsi, « sur les parcelles à régénérer (à renouveler après abattage des arbres, ndlr), je fais des éclaircissements de taillis, pour apporter de la lumière au semis de chêne, qui va germer, puis pousser », explique M. Robert.

CONSTRUIRE L'AVENIR

Peu à peu, au fil des ans, tous les arbres de la parcelle vont être retirés, laissant celle-ci comme nue et pas entretenue —une illusion car elle sera alors peuplée d'arbres au stade de semis, qui vont grandir, et, si tout se passe bien, seront récoltés dans



La forêt, un réservoir de biodiversité

S'il fut une époque où les forestiers mettaient un point d'honneur à rendre leurs forêts "propres" en apparence —par exemple en brûlant tous les branchages tombés à terre—, ce temps est bien révolu. Place désormais à la préservation de la biodiversité : ces mêmes branchages en se décomposant forment de l'humus, qui facilite la vie de nombreux insectes, rongeurs, petits animaux, tout comme le fait de garder des souches d'arbres morts. Les forêts françaises abritent une très grande diversité d'espèces, animales et végétales : 31 % des mammifères, 19 % des oiseaux nicheurs, 7 % des amphibiens, 8 % des plantes vasculaires de France métropolitaine sont ainsi des espèces exclusivement forestières, c'est dire l'importance de les protéger dans la gestion quotidienne de la forêt !



par une passion sans limites pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à un bois, mais le fait est que la gestion d'une forêt demande une attention et un travail importants et réguliers. Il faut élaguer, abattre les arbres, fendre les bûches, entretenir les sentiers... Mais avant cela, il convient de bien réfléchir aux décisions à prendre ! Quels arbres faut-il abattre ? À quel moment ? Faut-il semer, planter ? Où laisser la forêt se développer toute seule ?

JOUER AVEC LA LUMIÈRE

Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), établissement public sous tutelle du ministère de l'agriculture, est là pour aider les forestiers privés à prendre ce type de décision. Car la gestion d'une forêt est une tâche extrêmement subtile : « l'enjeu pour le forestier consiste à la fois à dégager une rentabilité économique, tout en entretenant la forêt pour les générations suivantes, sachant que ce que l'on récolte aujourd'hui est le fruit du travail de nos grands-parents », explique ainsi Antoine de Lauriston, responsable de la formation des propriétaires privés au CRPF Île-de-France Centre. Et pour concilier ces rythmes, « tout l'art du forestier est de savoir doser la lumière », poursuit-il. Sur les parcelles de M. Robert, les gains proviennent

une centaine d'années... « C'est ce que le public a souvent du mal à comprendre », remarque Antoine de Lauriston en contemplant une parcelle en pleine régénération —le lieu paraît effectivement triste et abandonné. « Les forestiers ne coupent pas les arbres pour détruire la forêt, mais pour l'entretenir et assurer son avenir ! » Et cet avenir passe par la régénération des parcelles, mais aussi par la gestion de la lumière —encore elle— tout au long de la vie de l'arbre. « Pour obtenir un arbre de bonne qualité, que l'on pourra utiliser en ébénisterie par exemple, il faut veiller à ce que son pied soit à l'ombre, et sa tête à la lumière », précise M. de Lauriston. Car les bourgeons présents sur le tronc ne demandent qu'un peu de lumière pour se développer en branches, formant alors des nœuds dans le bois, et le dévalorisant automatiquement. Dans les forêts de M. Robert, les beaux chênes sont ainsi entourés de charmes un peu plus petits, qui jouent le jeu de l'ombre et de la lumière... Subtile gestion donc, qui demande patience et attention au forestier. « Les forêts sont comme des enfants, il faut leur montrer le chemin à suivre », conclut Jean-Claude Robert en souriant.

Alice Billouet ●

SANTÉ ET ACCIDENTS CLIMATIQUES

Comment évolue la forêt ?

SÉCHERESSE, PLUIES ABONDANTES, TASSEMENT DES SOLS, ATTAQUES D'INSECTES, MALADIES OU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LES ARBRES CONNAISSENT DE MULTIPLES PERTURBATIONS. **REPORTAGE EN FORÊT DE VIERZON (CHER) AVEC LES AGENTS DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES FORÊTS.**

Le département santé des forêts du ministère de l'agriculture est chargé d'évaluer l'état sanitaire des forêts françaises en s'appuyant sur un réseau de 220 correspondants-observateurs. Agents ou techniciens de l'ONF, des CRPF ou du ministère, ces correspondants-observateurs consacrent 30 à 50 jours par an à des observations et des diagnostics sanitaires.

Venus des quatre coins de la France, une vingtaine d'agents techniques du département de la santé des forêts (DSF) est réunie dans la forêt de Vierzon (Cher). Objectif : harmoniser leurs critères de notation d'un arbre en bonne santé. Car pour mesurer cette dernière, point d'instruments de haute technologie : seuls les observations des agents du DSF permettent d'évaluer l'état sanitaire de nos forêts. Une méthode inévitablement subjective, qui nécessite un recadrage régulier. Aussi, une fois par an, les agents du DSF se réunissent en forêt, avec les experts nationaux de l'ONF et des CRPF pour ensuite assurer une formation homogène aux 200 correspondants observateurs présents sur le territoire français et chargés de transmettre leurs observations au DSF.

La journée commence par une évaluation du déficit foliaire d'un arbre. La méthode consiste à définir le pourcentage de



© Châtaignier/Saidou/Min. Agric.

4 QUESTIONS À... MYRIAM LEGAY, RESPONSABLE DU PÔLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ONF-NANCY

Peut-on observer des effets du réchauffement climatique sur les forêts ?

Un certain nombre de phénomènes est constaté, et d'autres sont attendus. Pour ce qui est observé, on remarque tout d'abord que le cycle des saisons, les différents stades de végétation se trouvent modifiés : en trente ans, on constate que l'apparition des feuilles est avancée, ce qui donne une saison plus longue de déploiement des feuilles, de dix jours environ. Enfin, on peut parler de l'apparition d'accidents climatiques, avec des événements chaotiques, extrêmes, qui jouent à terme sur les écosystèmes. C'est le cas par exemple de la sécheresse de 2003, qui a eu un fort impact sur l'état de santé de certaines essences comme le pin sylvestre, le sapin, le chêne, entre 2004 et 2008.

Quels sont les effets à moyen terme ?

Ce qui est attendu à moyen terme, c'est une modification de la répartition des espèces. On observe déjà que l'altitude optimale d'épanouissement d'une essence s'est élevée d'environ 70 m en une trentaine d'années, en zones montagneuses. Ce genre de migrations devrait être amené à se développer.

Comment les forestiers anticipent ces évolutions ?

Les forestiers sont conscients de l'urgence qu'il y a à se mobiliser. Et vous savez, en matière d'arbres, se projeter un siècle plus loin est quelque chose de tout à fait normal ! Nous avons développé des préconisations dans diverses directions : le diagnostic de vulnérabilité, le choix des essences. Ainsi, dans les plaines du nord-ouest, le hêtre risque, à terme, d'avoir des difficultés à se maintenir car le climat devient trop sec pour lui, contrairement au chêne qui, lui, est plus résistant aux mêmes effets climatiques.

DONNÉES EXPRESS

La forêt en métropole, c'est :

136 essences, dont

12 espèces majoritaires : chêne, hêtre, châtaignier, charme et frêne pour les feuillus ; pins, sapin, épicéa mélèze et douglas pour les résineux ;

la 1^{re} forêt de feuillus d'Europe.



© L. Lardier/ONF



© L. Miras/ONF

↑
L'arbre, seul ou en peuplement, est soumis aux variations du climat, du sol et de l'eau. Sur ces photos, les arbres ont souffert de la sécheresse.

Observe-t-on dès maintenant des changements dans les pratiques professionnelles ?

Oui, les plans d'aménagement tiennent compte de la vulnérabilité des essences. Le choix des espèces d'arbres prend de plus en plus en compte les évolutions attendues. Ainsi, on évite de planter des épicéas en deçà d'une certaine altitude, et la culture de la gestion de crise, entamée dès la tempête de 1999, s'affirme désormais. Mais il faut dire que les décisions sont complexes, que la gestion forestière est un travail de longue haleine, qui se déroule sur une échelle de temps particulièrement longue. Les professionnels sont très conscients de tous les enjeux.

Propos recueillis par Gaëlle Josse-Alaterre ●

La forêt de Guyane, c'est :

8 millions d'hectares
et plus de 1 000 essences.

C'est un incomparable
réservoir de biodiversité.



© Thekatecok

feuilles manquantes sur un arbre donné, en se basant sur un arbre de référence en bonne santé. Munis d'une paire de jumelles et d'une feuille de notation, les agents observent attentivement le houppier. Les débats commencent, vifs et passionnés. « *Les agents viennent des différentes régions de France, et n'ont pas la même notion de l'arbre idéal* », commente Jean-Luc Flot, le chef du département de la santé des forêts. Les discussions portent sur l'observation du houppier notable, la partie supérieure de l'arbre, celle qui reçoit la lumière. Est-il transparent ? Peut-on y voir des fenêtrures ou des échancrures, signes potentiels de mauvaise santé de l'arbre ? La coloration des feuilles est-elle "normale" ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de se déplacer autour de l'arbre, et ne pas se contenter d'un seul angle de vue.

Sur une autre parcelle, l'étude des arbres est faite à partir de la méthode Depefeu (dépérissement des feuillus). « *J'ai construit cette méthode parce que le déficit foliaire par rapport à un arbre de référence entraîne trop de discussions* », explique Louis-Michel Nageleisen, chargé de mission au DSF. Plus formalisé, ce protocole permet de quantifier un dépérissement en cours à partir de neuf critères précis. Grâce à cette méthode Depefeu, le département santé des forêts et ses partenaires peuvent établir un diagnostic précis de l'état d'avancement d'un dépérissement dans une forêt donnée, et surtout de son évolution d'une année sur l'autre.

« *La surveillance des agents du DSF permet d'avoir une idée objective de l'état de santé des forêts, des essences qui se portent bien et de celles qui vont mal. C'est important pour les forestiers qui ont besoin de savoir quels arbres sont les plus dépérissants, et donc à couper en premier, et par exemple, s'ils doivent continuer à cultiver du chêne dans la forêt de Vierzon* », précise Jean-Luc Flot.

Alice Billouet ●

La santé des forêts ?

Tous les gestionnaires de forêts se posent les mêmes questions. Comment mieux gérer nos forêts, comment limiter les impacts des modifications climatiques, comment mieux réagir face à une crise, qu'elle soit brutale (tempête...), ou lente (dépérissement de certaines essences...) ? Avec ce guide réalisé par le DSF, le CRPF et le ministère de l'agriculture, le gestionnaire forestier trouvera toute l'information pour connaître et évaluer les risques afin de mieux les intégrer dans l'exploitation de ses peuplements. À commander sur le site www.forêtpriveefrançaise.com



Massif de la Chartreuse Se chauffer en circuit court !

UTILISER LE BOIS POUR LE CHAUFFAGE COLLECTIF, C'EST BIEN. VALORISER LA RESSOURCE LOCALE, C'EST ENCORE MIEUX ! REPORTAGE DANS LE MASSIF DE LA CHARTREUSE, ENTRE SAVOIE ET ISÈRE, OÙ UNE GRANDE PLATE-FORME BOIS ÉNERGIE GÉRÉE PAR L'ONF VIENT D'OUVRIR.

« Ici, tout fonctionne au bois. Si je pouvais, j'en mettrais même dans le tracteur pour le faire avancer ! » Voilà 30 ans que Robert Jacquet gère, à Saint-Pierre d'Entremont, l'une des premières installations de chauffage collectif au bois en France. La chaudière brûle du bois déchiqueté⁽¹⁾ et chauffe ainsi 110 maisons dans le village, grâce à un réseau de canalisation d'eau souterraines. C'est simple, efficace et économique. « Les gens payent exactement ce qu'ils consomment : il y a dans chaque maison une sonde de température à l'entrée du tuyau et à la sortie », explique Robert Jacquet.

Initialement pensée pour la production d'électricité, la chaudière à bois dispose d'une forte capacité. Mais pour alimenter de telles installations, encore faut-il disposer de bois énergie de qualité, et en quantité suffisante. Jusqu'ici, la chaudière de Saint-Pierre d'Entremont brûle surtout des bois de déchetterie, au lieu de valoriser la forêt locale. Mais ce mode d'approvisionnement pourrait changer à l'avenir. « Il fallait que quelqu'un se lance : les collectivités craignaient de ne pas trouver le bon fournisseur, et les fournisseurs craignaient le manque de débouchés », se souvient Fabien Bourhis, chargé de mission forêt-bois au parc naturel régional de Chartreuse. Mais en 2010, s'ouvre à Saint Thibault de Couz, sur l'axe très fréquenté Chambéry-Grenoble, la grande plate-forme bois énergie qui manquait à la filière locale. Le site a été financé par la communauté de communes du



↑ Le bâtiment sur la photo est le séchoir à bois construit en 2004 à l'initiative des menuisiers et charpentiers du village. Objectif : utiliser la chaleur produite par la chaudière à bois pour faire sécher, durant deux semaines, le bois utilisé pour la construction. Le bois est plus léger et plus sain car on n'a pas besoin de le traiter, les insectes ne l'attaquent pas.

Mont Beauvoir, l'Europe, l'État, la Région Rhône Alpes, le Conseil général de Savoie et RTE. La gestion est confiée pour trois ans à ONF énergie, la filiale "bois énergie" de l'office national des forêts. Pour produire les plaquettes forestières, on utilise exclusivement du bois venant des alentours. Un gros broyeur découpe le cœur des arbres en petits morceaux. Bien sûr, ce sont les bois de moindre qualité qui sont utilisés : la bille de pied (partie basse du tronc) est

Petit lexique du bois énergie

Plusieurs types de combustibles peuvent alimenter les chaudières (ou chaufferies) fonctionnant au bois :

- ▶ les **bûches** que l'on utilise classiquement dans les cheminées mais plus rarement dans les installations collectives ;
- ▶ les **déchets** de scieries ;
- ▶ les **granulés** de bois, produits généralement par compactage des déchets de scierie ;
- ▶ les **plaquettes** forestières, obtenues en broyant le bois de petit diamètre ou ne convenant pas à l'industrie.



Photographies © Charles Saudo / Min-Agrif

traditionnellement exploitée en bois d'œuvre, et la bille intermédiaire pour l'industrie. C'est la partie haute du tronc, la moins prisée, qui finit en plaquettes d'environ 2 centimètres de largeur et 5 de longueur. Un produit étudié pour permettre le fonctionnement de la plupart des chaudières à bois, comme l'explique Philippe Coquet qui est chargé de la plate-forme. « Une fois le bois broyé, nous faisons sécher les plaquettes en tas durant un à trois mois. Il est important de fournir aux clients un bois correspondant aux caractéristiques de la chaudière. Pour les petites unités, l'humidité des plaquettes ne doit pas excéder 20 à 25 % »

ONF énergie a écoulé, l'an passé, 1 500 tonnes de plaquettes forestières (environ 5 000 mètres cubes), soit la moitié des capacités de l'installation en régime de croisière. Mais Philippe Coquet ne craint pas le manque d'activité : « En moins d'un an, nous avons déjà 12 contrats signés, essentiellement avec des collectivités qui chauffent au bois. La métropole de Chambéry est également sur le point de s'équiper. Nous fournissons même la centrale d'achat d'une grande enseigne de mobilier suédois, qui se chauffe au bois local ! »

● Cédric Charpentier

⁽¹⁾Le bois déchiqueté provient de parties non utilisées du bois abattu, de chutes de scierie ou de bois de déchetterie.

DONNÉES EXPRESS

Plus de **1 500** chaufferies industrielles et collectives fonctionnent au bois.

20 % de l'énergie thermique dans l'habitat vient du bois.

La France est l'un des **premiers producteurs de bois énergie.**

Un plan d'approvisionnement territorial



Afin d'y voir plus clair sur le potentiel de développement de la filière bois énergie, et sur les mesures à mettre en œuvre pour l'accompagner, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et des Bauges et la ville de Chambéry ont fait réaliser un état des lieux de la demande et de la ressource locale en bois énergie. Un inventaire des aires de stockage a également été dressé. Ce plan d'approvisionnement territorial (PAT) a été présenté fin 2010 et devrait encourager les collectivités encore hésitantes à investir dans le chauffage au bois, une énergie renouvelable et dont la ressource potentielle est particulièrement abondante dans la région.

Des chemins forestiers en projet

Une ressource forestière abondante ne signifie pas pour autant qu'elle est mobilisable facilement. Le parc naturel régional de Chartreuse travaille ainsi à la création de nouveaux chemins forestiers pour gérer la forêt dans les zones jusqu'ici inaccessibles, notamment sur les versants non desservis par la route. Une étude d'impact est systématiquement réalisée en amont des travaux, pour trouver le tracé qui s'intègre le mieux au paysage et respecte la flore protégée. Les services de la direction départementale des territoires (DDT) apportent leur soutien à la création de chemins forestiers, qui sont co-financés jusqu'à 80 % par les fonds européens (Feader). Pour les propriétaires forestiers, ces infrastructures sont une chance. « *C'est tout à leur avantage, car un bois inaccessible n'a pas de valeur marchande, et puis l'outil permet une gestion plus régulière de la forêt, ce qui limite l'impact des exploitations* », souligne Fabien Bourhis, chargé de mission forêt-bois au parc naturel régional de Chartreuse.

Bientôt une AOC bois ?

Le parc naturel régional de Chartreuse et les professionnels du bois ont déposé en 2005 un dossier auprès de l'Inao afin d'obtenir pour leurs produits une appellation d'origine contrôlée. Dans le massif, se concentrent en effet des bois remarquables, une filière dynamique et des savoir-faire très spécifiques, notamment sur le travail des bois de grosse section. Si la demande aboutit, le bois de Chartreuse pourrait être le premier en France à bénéficier d'une AOC. Une autre démarche similaire est également menée par la filière bois dans le Jura.

Forêts communales Au cœur des territoires



EN FRANCE, UNE COMMUNE SUR TROIS EST PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS. POUR "L'ÉLU FORESTIER", GÉRER UNE FORÊT, C'EST AGIR AU QUOTIDIEN, VENDRE DU BOIS, PROCURER DES RECETTES POUR LE BUDGET DE LA COMMUNE, RÉINVESTIR EN INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX FORESTIERS, CRÉER DES EMPLOIS EN ZONE RURALE... C'EST ÉGALEMENT GÉRER UN MILIEU AUQUEL SONT ATTACHÉS LES HABITANTS.

Lieu de promenade ou de loisirs comme la chasse, la forêt joue un rôle dans la qualité de vie des habitants. Pour l'entretien de cette forêt (gestion durable, coupe des bois, aménagements de pistes et de sentiers), le maire de la commune peut s'appuyer sur les services de l'ONF. La vente des bois constitue une ressource souvent substantielle et finance l'entretien et l'investissement en forêt communale. Les chartes forestières de territoire –90 sont en cours de mise en œuvre ou en projet–, ont connu un vif succès. En effet, la forêt a toute sa place dans les projets de développement local portés par les intercommunalités, les pays ou les parcs naturels régionaux : développement économique, contribution à l'emploi, protection de l'environnement, aménagement de l'espace, tourisme de nature...

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la charte de la forêt communale, l'école communale peut bénéficier chaque année d'un accompagnement gratuit d'une demi-journée par un forestier de l'ONF. La forêt est un lieu unique pour faire comprendre la notion de cycle et de développement durable.

3 QUESTIONS À...

ROGER VILLIEN, MAIRE DE LA BAUCHE (SAVOIE), ET VICE-PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE EN CHARGE DE LA FILIÈRE BOIS ET DES ÉNERGIES



Vous êtes maire d'une petite commune rurale, d'où vient votre engagement pour la filière bois ?

En Chartreuse, la forêt, c'est 60 % du territoire et 400 emplois directs et indirects. Il y a les entreprises de travaux forestiers, l'ONF, les scieurs, les menuisiers, les charpentiers... Notre objectif est de valoriser notre bois et de faire

connaître sa qualité pour développer la construction en bois local. Nous avons déposé un dossier dans le but d'obtenir une AOC pour le bois de Chartreuse, et nous avons aussi mis en place une charte forestière de territoire pour la Chartreuse, afin de définir les actions à mener en priorité. En 10 ans, les choses ont beaucoup avancé.

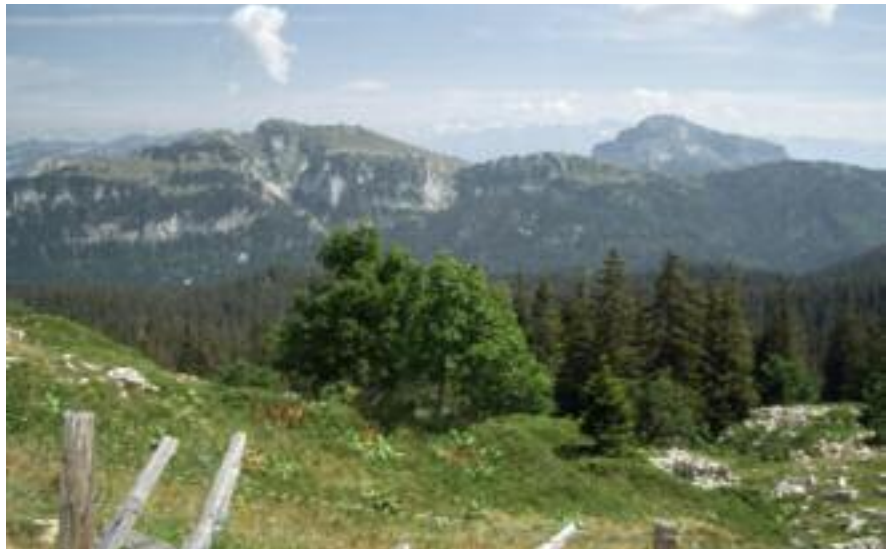
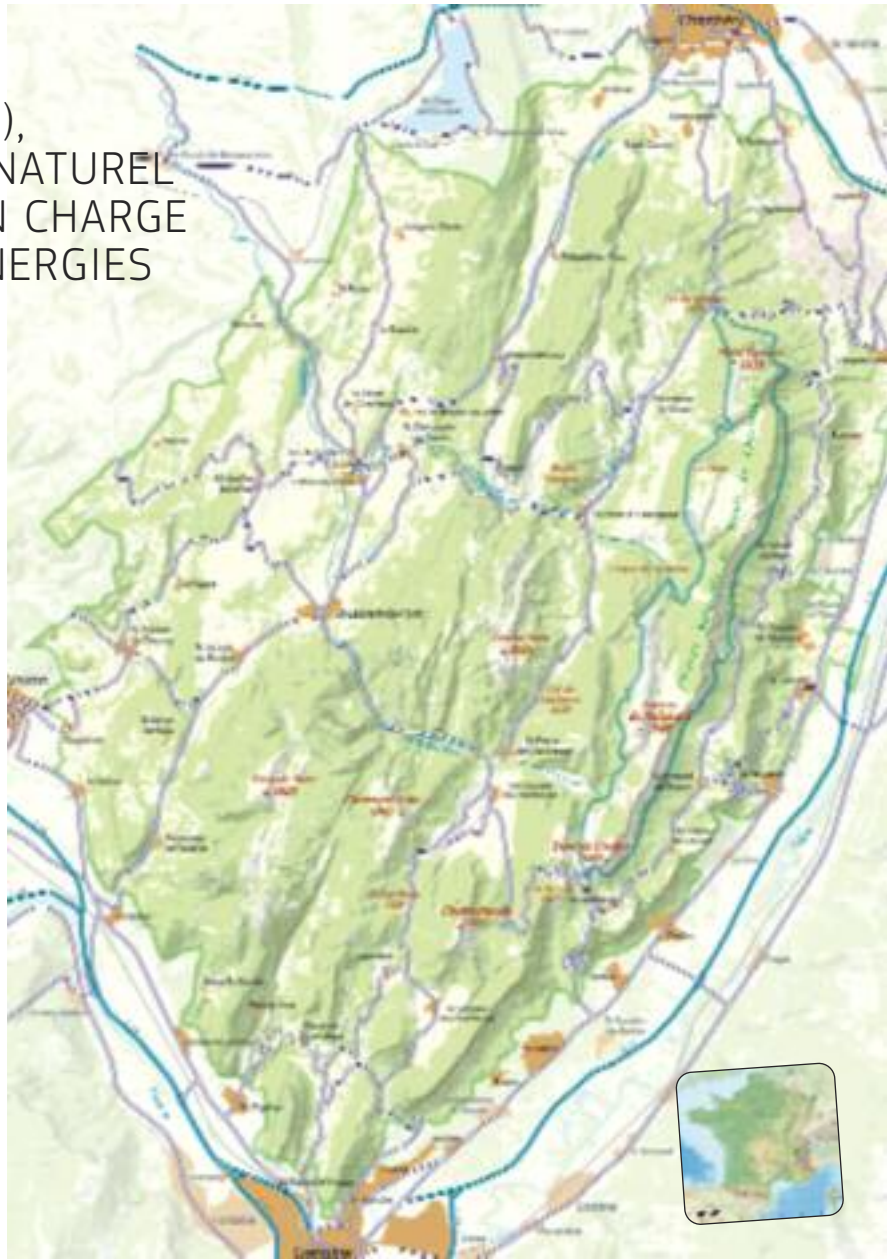
Pour l'aménagement du territoire est-ce important ?

Il faut préserver la forêt tout en évitant son extension incontrôlée. C'est ce que j'appelle la mauvaise forêt. Mais l'enjeu essentiel pour maintenir une activité ici, c'est l'emploi. Nous avons la chance d'avoir encore, dans la vallée, tous les opérateurs de la filière bois. Il faut se battre pour les garder. On n'est pas tous condamnés à travailler en ville ! Le maintien des services de proximité est aussi un enjeu primordial pour conserver une attractivité à nos territoires. Pour soutenir des initiatives et les entreprises, le parc naturel régional est un outil précieux. Il permet de mobiliser plus facilement les financements, notamment ceux de l'Union européenne qui présentent parfois des contraintes auxquelles une petite commune ne pourrait pas faire face seule.

Le bois énergie est-il un débouché prometteur ?

Bien-sûr, l'important c'est de valoriser tout le bois coupé. La nouvelle plateforme de stockage de plaquettes forestières (bois énergie) gérée par "ONF énergie" est un véritable atout. L'émergence d'une telle offre encourage les porteurs de projets de chaufferies à bois, qui ont désormais un interlocuteur capable de fournir les collectivités. La présence d'un séchoir à bois d'œuvre (alimenté par une chaudière à bois) permet de valoriser doublement nos ressources forestières. À titre d'exemple, 43 bâtiments agricoles ont été construits en bois de Chartreuse ces 10 dernières années. Nous avons aussi lancé la construction de logements collectifs en bois local, en y associant plusieurs cabinets d'architectes. Et c'est également l'occasion de sensibiliser les élus sur la rédaction des marchés publics, afin de favoriser l'offre locale. Chacun doit comprendre que le prix n'est pas le seul critère. Nous essayons parallèlement d'encourager les scieurs et les charpentiers à se regrouper pour faire les investissements nécessaires à la survie de leurs entreprises.

Propos recueillis par Cédric Charpentier ●



DONNÉES EXPRESS

11 000

forêts communales.

16 %

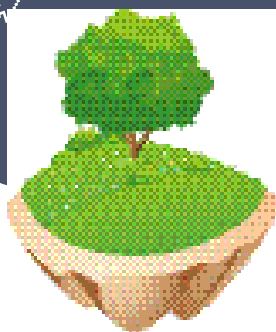
de la forêt en métropole, soit 2,6 millions d'hectares.

8 millions de m³

sont récoltés chaque année dans les forêts communales ; elles génèrent entre 170 et 270 millions d'euros de CA selon les années et l'état du bois.

Les ventes de bois procurent 20 000 € en moyenne par commune.

Fédération nationale des communes forestières
<http://portail.fncofor.fr>



Le saviez-vous ?

L'affouage, c'est quoi ?

Le conseil municipal peut autoriser les habitants d'une commune à prélever du bois pour leurs besoins propres pour un prix modique fixé à l'avance. C'est l'affouage, une pratique ancienne, toujours d'actualité.

↓ pour en savoir +

L'Onf a publié un *Guide de l'élu forestier*, à télécharger sur www.onf.fr



FILIÈRE FORÊT-BOIS

Des métiers et des arbres...

La filière forêt-bois en France, c'est près de 425 000 emplois et 60 milliards de chiffre d'affaire par an, avec tout un ensemble de métiers variés, qu'il s'agisse de sylviculture, de première ou de deuxième transformation (production de produits finis).

Un chiffre qui représente 1,7 % de l'emploi, c'est à dire bien plus que le secteur de l'automobile qui emploie 175 000 personnes. Les profils qualifiés sont recherchés et ce secteur emploie 20 % de femmes. De quoi réviser quelques idées reçues...



Yohann Klein, bois de cœur

23 ans, et déjà toute une histoire... Yohann est formateur en bûcheronnage-élagage depuis septembre dernier au CFA/CFPPA de St Laurent, près de Charleville-Mézières (Ardennes), mais ce n'est là qu'une partie de sa vie, puisqu'il est également jeune entrepreneur, à son compte. Abattage et élagage, on s'en doute, mais aussi entretien de jardins et d'espaces verts, vente et production de bois de chauffage et de sapins de Noël.

Autant dire qu'il est occupé 7 jours sur 7, mais ce n'est pas pour lui déplaire. « J'ai trouvé le métier dont j'avais envie, c'est physique, fatigant, mais j'aime être à l'extérieur auprès des arbres. Avec mes élèves, le contact passe bien, car je suis juste un peu plus âgé qu'eux, et en ce qui concerne mon entreprise, je dirais que c'est un milieu où il faut faire ses preuves, ensuite il faut démarcher, prospecter, mais c'est très satisfaisant. » Un parcours qui n'est pourtant pas en ligne droite. Au départ sportif de haut niveau (moto), Yohann a tout d'abord passé une licence de gestion de production et maintenance industrielle qui, de son propre aveu, offre peu de débouchés aujourd'hui en Lorraine. Il s'oriente alors vers une formation professionnelle, un BP de bûcheronnage préparé au CFPPA de St Laurent. Et là, tout va très vite. À peine son diplôme obtenu, il s'installe à son compte, et deux mois plus tard, le CFPPA le contacte pour y devenir... formateur. Une opportunité qui ne se refuse pas.

« Je voudrais dire qu'il y a de l'avenir aujourd'hui dans ce secteur. Si on est motivé, intéressé par le secteur du bois, c'est un domaine porteur, c'est important de le savoir », insiste le jeune homme. Heureux, Yohann ? Épanoui, certainement et de plus papa depuis quelques semaines. Le bonheur dans les Ardennes...

<http://cfppa.st-laurent.pagesperso-orange.fr>

Les métiers de la forêt et du bois : toute une palette...

LES FORESTIERS

Le **grainier** récolte, trie et conserve la graine et les semences d'essences forestières.

Le **pépiniériste** produit et met en vente les plants forestiers.

Le **reboiseur** effectue les chantiers de renouvellement de la forêt par plantation et les entretient. Il peut aussi entretenir les régénérations naturelles.

L'**ouvrier sylviculteur** apporte les soins culturaux aux peuplements forestiers.

Le **sylviculteur** (propriétaire, expert, technicien ou ingénieur de CRPF, de coopérative ou de l'ONF) conçoit, programme et contrôle tous les travaux, désigne les arbres à récolter, assure les relations avec les autres parties intéressées.

Le **bûcheron** procède à la coupe (l'abattage) des arbres à récolter.

Le **conducteur d'abatteuse** fait le même métier mais avec un engin mécanique de récolte.

Le **débardeur** tire le bois depuis la parcelle (débusquage) jusqu'au bord de la route.

Le **câbliste** débarde par la technique du câble dans les zones accidentées.

↓ Le saviez-vous ?

Avec la mécanisation, les emplois en forêt sont aujourd'hui moins pénibles et dangereux : même l'abattage des arbres est de plus en plus réalisé avec des engins tout terrain.

Certification Iso, mesures agro-environnementales...

Le développement des démarches qualité se traduit par la mise en place de procédures, de traçabilité, de techniques et de pratiques nouvelles dans la protection des sols, de la flore, de la faune et de la gestion des déchets... rendant les emplois de plus en plus qualifiés.



pépiniériste



réceptionniste



raboteur



tonnelier

Le **transporteur grumier** charge et apporte le bois en longueur (grumes) vers son lieu de transformation.

L'**exploitant forestier** mobilise techniquement et financièrement les bois et organise les travaux.

LA SCIERIE

Le **réceptionniste**, manutentionnaire sur parc à grumes, réceptionne, fait un premier tri, et purge les grumes.

Le **cubeur** mesure en général, à la machine, les bois ronds après leur écorçage.

Le **scieur de tête** optimise les débits de bois en fonction des usages prévus.

Le **scieur de reprise** effectue les débits utiles à la commercialisation.

Le **trieur** agence les paquets par débits et qualités.

Le **conducteur de séchoir** dirige les étuves et séchoirs.

Le **raboteur** plane et surface les bois séchés.

LA SECONDE TRANSFORMATION DU BOIS ET LA MISE EN ŒUVRE

Les **agents de production** participent à l'élaboration, montage, finition, classement et mise en œuvre des produits dans l'industrie de valorisation du bois en vue de leurs utilisations par les consommateurs et dans le bâtiment.

Dans ce groupe d'industrie on peut distinguer la production de :

- ▶ **panneaux** massifs ou de fibres : fabrication et agencement ;
- ▶ **pâte à papier** et de **papier** : fabrication ;
- ▶ **parquets** et de **lambris** : fabrication, pose, agencement ;
- ▶ **menuiserie** (portes et fenêtres, huisseries) : fabrication ;
- ▶ **charpente** : fabrication, taille et montage ;
- ▶ **emballage** (caisses, palettes, boîtage) : fabrication, montage et logistique ;
- ▶ **tonnellerie** : merrandier, tonnelier ;
- ▶ **ameublement** : fabrication, montage, ébénisterie ;
- ▶ **ouvrage de métier d'art** : luthier, facteur d'orgues, piano.

Photographies © Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr et BIVD/Muzard (photo du bas)

Les formations et les écoles

L'École supérieure du bois

Fondée en 1934, l'École supérieure du bois, installée à Nantes (Loire-Atlantique) depuis 1993, forme près de 350 élèves et propose 7 formations différentes. L'établissement est sous tutelle des ministères de l'agriculture et de l'enseignement supérieur. La formation d'ingénieur, sur trois ans, rassemble la majorité des étudiants, mais l'École propose également trois BTS, des formations de niveau licence et une formation continue destinée aux professionnels. 28% des étudiants sont des filles, et près de 30% des étudiants viennent de l'étranger : Chine, Brésil, Maroc, Canada... L'une des particularités de l'école est en effet de former les étudiants au commerce international. www.ecoledubois.fr



© Pascal Xicluna / Min. Agri. Fr.



Exemples de diplômes bois et forêt proposés par l'enseignement agricole



- Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers
- BP/Travaux forestiers
- BPA/Travaux forestiers/Travaux de bûcheronnage
- BPA/Travaux forestiers/Travaux de sylviculture
- BTSA/Gestion forestière
- CAPA/Travaux forestiers/Sylviculture
- CS/Taille et soins des arbres
- Licence professionnelle/Espaces arborés et forestiers
- Licence professionnelle/Espaces naturels : biologie appliquées aux écosystèmes exploités
- Licence professionnelle/Gestion durable des espaces forestiers et développement local
- Licence professionnelle/Métiers du diagnostic de la gestion et de la protection des milieux naturels
- Seconde Pro/Nature Jardin Paysage Forêt
- TH/Chef de produits forêt-bois
- Ingénieur forestier (AgroParisTech-Engref)

Pour savoir quels établissements proposent ces différentes formations, consultez le site de l'enseignement agricole (formations, puis secteur). En regard de chaque diplôme, les structures qui les préparent sont indiquées www.portea.fr

Autre source d'informations, le site des professionnels de la filière forêt-bois : www.metiers-foret-bois.org



L'École nationale supérieure des technologies et industries du bois

Installée à Épinal, au cœur des Vosges, l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois a été créée en 1985 et relève de la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Elle est organisée autour de trois pôles : formation, recherche et transfert de technologie et forme près de 370 étudiants en proposant différentes formations : deux licences professionnelles, un master professionnel, un master spécialisé et un diplôme d'ingénieur. Depuis peu, elle s'est ouverte à un nouveau champ d'expertise : l'industrie des matériaux fibreux naturels et renouvelables. Elle est l'une des premières écoles à avoir obtenu le label Campus Responsable. www.enstib.uhp-nancy.fr



SUR NOS ÉCRANS ET DANS NOS GARES Merci la forêt !



3 QUESTIONS À JEAN PIERRE MICHEL, PRÉSIDENT DE FRANCE BOIS FORÊT

2011, année internationale de la forêt. Une opportunité que l'interprofession France Bois Forêt n'entend pas laisser passer pour promouvoir les produits et les métiers du bois. Il s'agit également de faire redécouvrir les massifs, les essences, leurs fragilités et leurs richesses, tout comme l'utilisation du bois dans notre quotidien et la place essentielle de la forêt dans la biodiversité et le développement durable. Du printemps à l'automne 2011, la campagne de communication "Merci la forêt !" portera quelques messages forts dans ce domaine, grâce à un ensemble de spots diffusés sur les chaînes de France Télévision et des affiches présentes dans 753 gares de l'ensemble du territoire. Ces messages de la campagne seront relayés à travers les supports de la presse professionnelle destinée aux architectes, artisans du bois et élus locaux.

Quels messages souhaiteriez-vous que le grand public retienne ?

Lors de notre participation à l'opération Nature Capitale, sur les Champs-Élysées en mai 2010, nous avons constaté, au fil des échanges avec le public, que bien des gens se font des idées fausses sur la forêt : « nos espaces forestiers vont mal, on y coupe trop de bois », « le bois est un produit cher, difficile d'entretien », etc. D'où notre souhait, à partir de cela, d'apporter une information plus conforme à la réalité.

Nous souhaitons faire comprendre que la forêt française est gérée durablement, et que les récoltes de bois sont loin de l'appauvrir ou de la détruire : on récolte actuellement 60 millions de m³ de bois par an, alors que la forêt, par sa seule croissance, en produit 100 millions ! Et il est également intéressant de savoir qu'un m³ de bois, planté ou sous forme de meuble ou de construction, stocke une tonne de CO₂, et qu'un stère de bois, c'est l'équivalent d'un baril (159 litres) de pétrole !

Nous souhaitons aussi mettre en valeur les métiers liés au bois et à la forêt, encourager l'utilisation de ce matériau écologique, économique et renouvelable, et avec le message "Merci la forêt !", faire prendre conscience que ces espaces nous sont précieux, utiles, source de bien-être, de chaleur, d'innovation, d'emploi.



La France compte 11 000 communes forestières. Que représente la gestion d'une forêt pour les maires de ces communes rurales ?

Pour les communes propriétaires de forêt, la vente de bois et les locations de chasse sont des sources de revenus non négligeables, mais la forêt peut offrir d'autres possibilités, comme le développement d'emplois locaux, avec le bois produit et utilisé en circuit court, c'est à dire directement issu des massifs proches, que ce soit pour l'installation de chaufferies à bois ou les constructions publiques comme les écoles, les maisons de retraite, les crèches, les salles des fêtes, les halles, etc...

La facture fuel devient de plus en plus lourde pour ces établissements, alors que le coût des plaquettes de bois de chauffage récolté dans un périmètre proche, est extrêmement faible. De plus, cela maintient un ou plusieurs emplois communaux.

En ce qui concerne la construction, il existe de nombreuses solutions recourant au bois, en tout ou partie. Et construire en bois ne signifie pas forcément installer un chalet savoyard ! La concertation de tous les acteurs concernés, élus, architectes, scieurs et monteurs est nécessaire. C'est aussi une question de volonté politique.

Avec la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), nous avons établi deux documents *1 000 chaufferies à bois* et *100 constructions en bois en milieu rural* pour guider les élus dans leurs démarches. Et nous sommes chaque année présents au Salon des maires. La réflexion autour de ces projets évolue de plus en plus aujourd'hui.

Pensez-vous que le Grenelle de l'environnement a fait évoluer le regard porté sur le bois et la forêt ?

Indiscutablement, depuis deux ou trois ans, sous l'effet conjugué d'un certain nombre de discours, dont celui du Grenelle, on assiste à une prise de conscience beaucoup plus nette de l'importance de la forêt, du bois, de la biodiversité.

Nous reprenons à notre compte des thèmes comme "produire plus en préservant mieux" lancés par le Grenelle, par exemple. De même, le rôle de la forêt y avait été évoqué, avec sa triple dimension d'offre de bois, d'espace récréatif (chasse, balade, sport) et de régulation (purification de l'eau, limitation de l'érosion en montagne, préservation de la biodiversité, séquestration du carbone...), mais c'est un travail de communication à long terme.

Il est toutefois important de dire qu'on ne plante pas assez d'arbres en France aujourd'hui. On plante 28 millions de jeunes arbres chaque année, quand l'Allemagne, sur une surface à peine plus importante, en plante... 300 millions !

Depuis la suppression du fonds forestier national, il n'existe plus d'aide à la reconstruction des forêts, et la forêt rapporte trop peu pour inciter les propriétaires à de lourds investissements. La vente de bois et la chasse sont les seules sources de revenus

pour la forêt, non négligeables certes, mais insuffisants. Or l'entretien a un coût. Il serait nécessaire de penser à une rétribution du rôle que joue la forêt, dans la séquestration du carbone notamment.

Et une grande question demeure : quelle forêt veut-on pour demain ? Il est essentiel de bien prendre conscience d'une chose : l'horizon 2020 ou 2050, pour une forêt, c'est demain matin !

France Bois Forêt



France Bois Forêt est une interprofession créée en 2004. À but non lucratif, elle regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs ainsi que tous les professionnels de la première transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, bois tranchés, parquet massif). Elle associe également les professionnels de l'emballage en bois.

www.franceboisforet.fr



La forêt française se caractérise par rapport aux autres pays européens par sa très grande diversité : **136 essences** forestières dont une trentaine couramment exploitée pour valoriser le bois.



Propos recueillis par Gaëlle Josse-Alaterre ●

À DÉCOUVRIR

Vivre avec les arbres

À L'OCCASION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS, LES ÉVÉNEMENTS DANS ET AUTOUR DE LA FORÊT SE MULTIPLIENT : VISITES ACCOMPAGNÉES, EXPOSITIONS, REPORTAGES, ÉDITIONS. À DÉCOUVRIR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, POUR PETITS ET GRANDS.

Plus d'un milliard de visites chaque année ! À pied, à vélo, pour la promenade ou la cueillette, les Français aiment se promener en forêt. En Île-de-France, les forêts publiques accueillent près de 100 millions de visiteurs par an.

Un public qu'il faut orienter, renseigner, sécuriser. En 2005, a été créé un Fonds régional pour l'amélioration de l'accueil du public (Fraap) en forêt domaniale francilienne. L'objectif est de concilier cette fonction "loisirs" avec la gestion durable des forêts. Ce fonds est financé par le Conseil régional d'Île-de-France, les collectivités, l'ONF et l'Union européenne qui engage près de 200 000 euros de crédits via le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

Grâce à l'expertise, le savoir-faire, la connaissance de la forêt et du bois de ses 10 000 agents, l'ONF – chargée de la gestion des forêts domaniales – joue un rôle de premier plan dans l'accueil du public dans toutes les forêts de l'État et des collectivités.

Partout en France, des sorties et des rencontres sont organisées tout au long de l'année pour découvrir la forêt, sa flore et sa faune : le sentier du Chêne d'Autrage dans le Territoire de Belfort, au mois août, rendez-vous pour la nuit des chauves-souris ou la nuit du brame à partir du 15 septembre. Sur le plateau de Millevaches (Limousin), en Ariège, ou dans les Hautes-Alpes, les randonneurs peuvent faire des circuits "Retrouvance", accompagnés ou non d'un agent de l'ONF, avec pour gîte, d'anciennes maisons forestières. Enfin, pour les plus jeunes, pour une journée en famille ou avec sa classe, l'Arbofolia dans le Loiret est un espace de 35 hectares qui réunit près de 2 500 espèces majestueuses, ou à Rambouillet (Yvelines), un lieu unique avec plus de 100 rapaces et les passerelles de l'Odysée Verte®, pour une ballade en forêt à huit mètres du sol...

Marielle Roux ●



©Théophile Trossat/Mim-Agri.fr



←
Apprendre à observer commence dès le jeune âge. À Rambouillet (Yvelines), l'ONF a installé des plates-formes et passerelles à huit mètres du sol pour vivre la forêt comme un oiseau.

↓ La forêt et ses belles histoires

Okapi, Phosphore, Wapiti, Youpi, Pomme d'Api... Chaque année, à l'occasion de la semaine du développement durable, les éditions Bayard-Milan déclinent dans leurs différents titres jeunesse un numéro spécial "J'aime ma planète". En cette année internationale des forêts, un partenariat a été signé avec l'ONF pour toute une série de sujets forêts : la déforestation en Amazonie, la biodiversité, l'exploitation durable, les métiers de la forêt... Près de sept millions de jeunes lecteurs seront ainsi sensibilisés aux enjeux du développement durable et de la protection des forêts, à travers les 20 magazines et sites Internet qui participent à l'opération.

Pour Corinne Vorms, directrice de la communication Bayard Jeunesse et Milan, ce partenariat inédit permet de croiser les savoir-faire en trouvant, dans chaque publication, le bon angle de vue pour sensibiliser les plus jeunes : « Dans Phosphore, par exemple, nous parlons des "métiers verts" alors que pour les tout petits, on va plutôt raconter une histoire, être dans la fiction. »

En parallèle, Bayard jeunesse lance, cette année, le prix "Belles histoires-ONF" qui récompense un auteur et un illustrateur pour la qualité de leur travail sur la forêt. Les lauréats seront connus fin avril, et l'histoire retenue sera publiée en 2012 dans le magazine *Belles histoires*, comme une autre belle histoire, "Le petit arbre d'Alice", à retrouver dans le numéro d'avril 2011 actuellement en kiosque.



« Le bois fait des objets essentiels, des objets de toujours ».
Roland Barthes, *Mythologies*, 1957



Vilac, 100 ans de jouets en bois, l'exposition

Exposition Vilac,
100 ans de jouets en bois
Musée des Arts décoratifs
107 rue de Rivoli,
75001 Paris
Jusqu'au 8 mai 2011.

www.lesartsdecoratifs.fr



100 ans déjà... Vilac méritait son exposition. Le musée des Arts décoratifs de la ville de Paris consacre, jusqu'au 8 mai, sa galerie des jouets à l'histoire atypique de ce fabricant français qui, à l'heure de la mondialisation, exporte un tiers de sa production, et renouvelle chaque année ses créations, en s'appuyant sur un savoir-faire ancestral. Née dans les forêts jurassiennes, Vilac a su traverser l'histoire du jouet. Au sein de l'industrie française, l'entreprise rachetée il y a quelques années par Hervé Halgant, fait figure d'exception. Tourné, lissé, poncé, laqué, décoré, stylisé et embelli par des artisans, des designers ou des artistes, la magie du bois opère. Hêtre, charme, aulne ou buis, les forêts alentours garantissent la spécialité et la qualité de la fabrique. L'attention particulière accordée à la forme des objets, leurs silhouettes épurées, familières à l'univers de l'enfant. Mickey, Oui-Oui ou encore Babar se mêlent aux formes plus abstraites conçues par des artistes comme Keith Haring ou Hervé di Rosa. L'exposition présente près de 500 jouets : le visiteur voyage à travers le prisme des jouets les plus emblématiques de la marque, ceux-là même qui ont marqué plusieurs générations d'enfants.

Cédric Charpentier ●

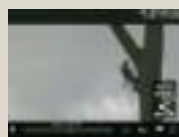
↓ webTV

www.agriculture.gouv.fr

Retrouvez sur www.agriculture.gouv.fr, des films sur la forêt et le bois comme celui consacré au "Vieux Morat", un chêne de légende, vieux de 350 ans, vendu en

2009 à un tonnelier du Bordelais.

Pour tout renseignement :
cinematheque@agriculture.gouv.fr



©DR